



TERRES DE SOURCES, pour protéger l'eau tout en aidant les agriculteurs

PARTIES PRENANTES

ENTREPRISE

Nom entreprise : TERRES DE SOURCES, projet d'EAU DU BASSIN RENNAIS

Chiffre d'Affaires : /

Effectif (2020) : 40 (EAU DU BASSIN RENNAIS)

Pays (siège social) : France

Site internet : <https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/nos-actions-pour-lenvironnement/labellocal-terres-de-sources/>

Contact : contact@-terres-de-sources.com



CONTEXTE

L'eau potable peut provenir de ressources souterraines (nappes phréatiques) ou superficielles, comme les cours d'eau. Ces derniers sont particulièrement vulnérables aux sources de pollution anthropiques, comme l'agriculture, l'industrie ou les transports.

Eau Du Bassin Rennais, collectivité en charge de l'approvisionnement en eau potable de 500 000 habitants de la région de Rennes, dispose de 12 points de prélèvement d'eau. 3000 exploitations agricoles sont situées sur son territoire, or certaines pratiques, comme l'emploi de pesticides à proximité des captages, pourraient compromettre la bonne qualité de l'eau. Le projet TERRES DE SOURCES a donc été initié afin d'agir en amont.

OBJECTIFS

- Favoriser les pratiques agricoles bénéfiques pour la protection des ressources en eau sur le Bassin rennais.
- Soutenir la transition agro-écologique du territoire.
- Offrir de nouveaux débouchés aux agriculteurs engagés.
- Impliquer les consommateurs en encourageant la consommation de produits locaux et de qualité.



DÉMARCHE

Une réflexion sur le soutien des agriculteurs qui s'engagent pour la protection des ressources en eau a été initiée dès 2000.

En 2012, le projet est concrètement lancé, sous le nom Eau En Saveurs (jusqu'en 2017). Cela consiste à créer des marchés publics pour la restauration scolaire spéciaux, uniques en Europe. Ils seraient en effet uniquement ouverts aux exploitations situées en amont des captages d'eau potable, à condition qu'elles respectent des engagements environnementaux. Eau Du Bassin Rennais, Rennes Métropole et la ville de Rennes ont élaboré un cahier des charges réunissant les acteurs concernés : agriculteurs, associations de protection de l'environnement, techniciens agricoles... Le premier marché public a été lancé en 2015 pour 3 ans, et obtenu par trois éleveurs (porc, lait). Des études ont été effectuées l'année suivante pour identifier la façon de développer les nouvelles filières de production, la sensibilisation des consommateurs, la certification...

La marque a été renommée TERRES DE SOURCES en 2017 et le périmètre géographique du projet a été élargi. Un nouveau marché public a été lancé, avec cette fois 20 producteurs retenus sur des produits diversifiés : viande, produits laitiers, fruits et légumes, céréales... L'année suivante, le projet a obtenu 300 000€ de financement grâce à l'appel à manifestation d'intérêt "Territoires d'Innovation de Grande Ambition" du troisième programme d'investissement d'avenir, ce qui a permis le financement d'études pour étendre la démarche.

Aujourd'hui, TERRES DE SOURCES s'étend au-delà de la restauration collective, en offrant un label accessible dans différents points de vente sur le territoire. Pour y prétendre, les agriculteurs doivent respecter plusieurs critères : pas d'utilisation de certains produits phytosanitaires se retrouvant fréquemment dans l'eau ni d'antibiotique en préventif, pas d'OGM ni d'huile de palme pour alimenter le bétail. De plus, ils doivent réaliser un diagnostic de durabilité de leur exploitation puis établir un plan d'action pour améliorer son bilan environnemental, accompagné par des conseillers.

Pour en savoir plus

<https://reporterre.net/A-Rennes-Terres-de-sources-veut-protger-l-eau-tout-en-aidant-les-agriculteurs>

<https://www.eaudubas-sinrennais-collectivite.fr/blog/terres-de-sources-laureat-de-lappel-a-projets-national-territoires-dinnovation-206-millions-deuros-a-la-cle/>

<https://www.facebook.com/terresdesources/>

FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- Création d'une collaboration entre de nombreux acteurs du territoire : agriculteurs, consommateurs, transformateurs, distributeurs, collectivités, associations, chercheurs...
- Mise en place de deux marchés publics spécialement pour les exploitations situées sur les aires d'alimentation de captages.

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none">• Aide de 20,6 millions dans le cadre de l'appel à projets « Territoires d'innovation ».• Label TERRES DE SOURCES pour rendre visible la démarche et valoriser les produits.• Soutien prévu à 60 projets locaux à hauteur de 80 millions d'euros, par la Caisse des Dépôts.	<ul style="list-style-type: none">• Soutien financier des agriculteurs qui s'engagent pour l'environnement.• Amélioration de la qualité de l'eau.• Engagement et sensibilisation des consommateurs.• Relocalisation de l'économie.• Diminution du coût de traitement d'eau (jusqu'à 500 000€ par an prévus).

Ce document a été réalisé par les membres d'AgroParisTech Service Etudes.

